



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 566 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le territoire agricole ne représente que 2 % de la superficie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les Québécois, incluant le premier ministre du Québec, ont démontré un intérêt soutenu pour la souveraineté alimentaire et qu'il faut des terres agricoles pour pouvoir cultiver des produits de chez nous;

CONSIDÉRANT QUE la zone industrielle proposée par la MRC et certains élus municipaux de Saint-Jean-sur-Richelieu n'est pas utile à la croissance de la ville;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de dézonage a déjà été rejeté par la Commission de protection du territoire agricole en 2017 et le Tribunal administratif du Québec en 2019;

CONSIDÉRANT QUE nous avons un patrimoine agricole à perpétuer et à léguer aux générations futures;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De défendre l'agriculture et les terres agricoles;
- De rejeter la demande de décret proposée par la MRC du Haut-Richelieu pour outrepasser la Commission de protection du territoire agricole et qui aurait pour effet d'autoriser le dézonage d'une terre agricole dans le secteur Saint-Luc de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Sylvain Roy, député de Bonaventure

12 novembre 2020
Date de signature de l'extrait